

COMMUNIQUE DE PRESSE

LYON, LE 30 OCTOBRE 2024

EODD ingénieurs conseils annonce l'acquisition d'AHIDA Conseil, et renforce ses capacités d'intervention en autorisations environnementales et conseil aux exploitants ICPE.



De gauche à droite : Guillaume LACOUR (Directeur Général Adjoint d'EODD), Adrien LABARSOUQUE (associé d'AHIDA), Corine SÉGUI (fondatrice et dirigeante d'AHIDA), Laurent GALDEMAS (Président d'EODD) / Crédit photo © EODD ingénieurs conseils

Dans un contexte de réindustrialisation avec réduction de l'empreinte environnementale, ce rapprochement stratégique avec AHIDA permet à EODD de consolider en France son expertise globale dans le domaine de l'évaluation environnementale et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Depuis sa création en 2011, AHIDA Conseil est reconnu comme un partenaire expert de confiance par l'ensemble de ses clients. En accueillant l'équipe d'AHIDA, EODD bénéficie d'un renfort précieux d'expertise ICPE, reconnue depuis 13 ans dans les secteurs du bois, des déchets, de l'agro-alimentaire, de l'énergie ou encore viticole, mais également d'une très bonne connaissance des spécificités du territoire néo-aquitain.

En rejoignant EODD, l'équipe d'AHIDA et leurs clients bénéficient désormais de 33 ans d'expertise transversale en transition écologique, organisée en spécialités mais cultivées de façon décloisonnée : biodiversité et génie écologique, sols vivants, sites et sols pollués et géosciences, ressources en eaux et milieux aquatiques, gestion des déchets, aménagement et construction durables, conseil RSE / CSRD ...

Avec une équipe Support organisée et efficace qui facilite au maximum leur quotidien, les ingénieurs, techniciens, consultants et managers d'EODD peuvent se consacrer à notre raison d'être et d'agir : convaincre, concevoir et déployer des solutions à haute valeur environnementale et sociale, pour aujourd'hui et pour demain.

Après Pau en 2021 et Bordeaux en 2022, la nouvelle agence EODD de Mimizan (40) complète l'implantation d'EODD en région Nouvelle-Aquitaine, dirigée dès aujourd'hui par **Adrien LABARSOUQUE**. En tant que directrice d'affaires rattachée à la direction générale, **Corine SÉGUI** continuera d'apporter conseils et expertises à tous nos clients, avec le soutien de l'ensemble de l'équipe d'EODD.

Avec ce nouveau rapprochement, EODD confirme sa volonté de rassembler, au sein d'une même entreprise indépendante, les meilleurs talents en études et ingénierie-conseil spécialistes de l'environnement et de la transition écologique. Sa culture d'entreprise aux valeurs fortes, couplée à son organisation conçue pour développer les expertises tout en les décloisonnant, en font le partenaire de choix pour les bureaux d'études indépendants qui souhaitent offrir de réelles perspectives de carrières et une ouverture pluridisciplinaire à leurs équipes, sans sacrifier leur qualité d'expertise ni le sens de leur engagement.

À PROPOS D'EODD INGÉNIEURS CONSEILS

33 ans d'expérience, 270 collaborateurs et 11 agences en France. EODD apporte conseil, études, ingénierie et expertise transversale à toutes les organisations, publiques comme privées, soucieuses de développer des projets et des activités à faible empreinte environnementale, et de préserver ou régénérer les patrimoines environnementaux. Avec une démarche RSE engagée dès 2009, EODD est une société à mission, inclusive, résiliente et responsable. Son évaluation Gold Ecovadis 2024 la place parmi les 1% des entreprises les mieux notées dans le secteur des activités d'architecture et d'ingénierie et parmi les 5% des entreprises évaluées tous secteurs d'activités confondus. En savoir plus : www.eodd.fr

À PROPOS D'AHIDA CONSEIL

AHIDA Conseil est un bureau d'études en environnement, fondé en 2011 et basé à Mimizan dans les Landes (40), qui se distingue par son expertise dans le domaine des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'entreprise intervient principalement dans le grand Sud-Ouest de la France et la région Nouvelle Aquitaine, en accompagnant aussi bien les industriels que le secteur public dans leurs démarches réglementaires et environnementales.

Avec une expérience consolidée auprès de 200 sites ICPE, AHIDA Conseil propose des prestations complètes et sur mesure pour répondre aux besoins des exploitants d'ICPE, tant sur les plans techniques que réglementaires. Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, l'entreprise est également signataire des Chartes d'engagement des bureaux d'études, qui visent à améliorer les processus d'évaluation environnementale ainsi que les délais d'instruction des dossiers réglementaires.

En savoir plus : www.ahida-conseil.fr



CONTACT MÉDIAS EODD

Lisa André, secrétaire générale d'EODD
l.andre@eodd.fr / 06 77 85 33 19